

# CONDITIONS pour la CONDUITE d'une "Voiture Sans Permis"



Pour la conduite d'un deux roues de moins de 50 cm<sup>3</sup>, la détention d'un permis avec une catégorie nommée AM est obligatoire pour les jeunes qui atteignent 14 ans à compter du 19 janvier 2013.

Pour les autres personnes, la situation actuelle perdure sans démarche particulière.

Tous les titulaires d'un permis B ont automatiquement le droit de conduire un véhicule de la catégorie AM.

La catégorie AM (cyclomoteur de moins de 50 cm<sup>3</sup> et voiturette) remplace l'actuel brevet de sécurité routière (BSR). Peut être obtenue dès l'âge de 14 ans (conduite d'un cyclomoteur) ou de 16 ans (conduite d'une voiturette) après le suivi d'une formation de 7h. Cette catégorie spécifique n'entre pas dans le champ du permis à points.

## Trois cas de figure se présentent :

1. Cette catégorie est délivrée à compter du 19 janvier 2013, aux personnes âgées de 14 ans révolus, à deux conditions :

- Réussir une épreuve théorique sanctionnée par la délivrance de l'attestation scolaire de sécurité routière de 1er ou de 2e niveau ou par l'attestation de sécurité routière (relève comme aujourd'hui de l'éducation nationale).
- Suivre une formation pratique d'une durée de 7 heures dont l'organisation est confiée soit aux écoles d'enseignement à la conduite soit à des associations d'insertion ou de réinsertion sociales agréées par le préfet. Cette formation est payante.

2. Les personnes nées après le 31/12/1987 continuent à conduire un cyclomoteur avec leur BSR; la possession du brevet de sécurité routière (original ou duplicata) suffit pour obtenir la délivrance pour la 1re fois d'un permis de conduire doté de la seule catégorie AM.

3. Enfin pour les personnes nées avant le 31/12/1987, elles peuvent conduire un cyclomoteur de moins de 50 cm<sup>3</sup> ou une voiturette sans formalité particulière qu'elles soient ou non titulaires du permis de conduire.

|        |    |          |          |               |
|--------|----|----------|----------|---------------|
| 880275 | AM | 19.01.13 |          |               |
| 151236 | A1 | 09.03.88 |          | 79(L5E=<15KW) |
|        | A2 | 08.03.89 |          |               |
|        | A  | 08.03.89 |          |               |
|        | B1 | 09.03.88 |          |               |
|        | B  | 15.02.89 |          |               |
|        | C1 |          |          |               |
|        | C  |          |          |               |
|        | D1 |          |          |               |
|        | D  |          |          |               |
|        | RE | 20.01.99 | 04.01.21 | 79.06         |
|        | CE |          |          |               |
|        | DE |          |          |               |

160222008112

RF

12.

1. Nom 2. Prénom 3. Date et lieu de naissance 4a. Délivré le 4b. Expire le 4c. Délivré par 5. N° de permis 10. Depuis le 11. Jusqu'au 12. Codes